



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS du conseil communal Séance du 08 juillet 2025

Date de l'annonce publique de la séance : 02 juillet 2025 (publiée par voie d'affiches et sur le site internet)
Date de la convocation des conseillers : 02 juillet 2025

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre, M. Marc Schons, M. Dries D'Exelle, M. Jean-Claude Ruppert, échevins
Mme Netty Kill, Mme Mireille Braun, M. Jos Muller, M. Alain Thill, M. Louis Oberhag, M. Joé Beissel, M. Joe Bleser, conseillers
M. Bernard Heinesch, M. Christian Weber, secrétaires communaux

Absent(s) a)excusé : Mme Mireille Braun, conseiller pour le point 1

LE CONSEIL COMMUNAL,

01) a accordé, à huis clos et à l'unanimité des membres présents, un changement de groupe de traitement vers le groupe A2 à M. Bernard Heinesch, secrétaire communal.

02) a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 04 juin 2025.

03) a approuvé à l'unanimité le plan d'aménagement des forêts communales de la commune de Bous-Waldbredimus pour les années 2026 à 2035 du 06 juin 2025 tel qu'il a été établi par l'Administration de la nature et des forêts.

04) a approuvé à l'unanimité la modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « Rothstück » à Waldbredimus telle qu'elle a été proposée par le bureau d'ingénieurs-conseils CO3 au nom de Reuter sàrl.

05) a approuvé à l'unanimité la modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « Quartier existant » relative aux installations photovoltaïques et aux installations extérieures d'équipements techniques de la section de Bous telle qu'elle a été proposée par le bureau d'ingénieurs-conseils Zeyen+Baumann.

06) a approuvé à l'unanimité la modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « Quartier existant » relative aux installations photovoltaïques et aux installations extérieures d'équipements techniques de la section de Waldbredimus telle qu'elle a été proposée par le bureau d'ingénieurs-conseils Zeyen+Baumann.

07) a approuvé à l'unanimité le projet de morcellement, établi en date du 4 juin 2025 par le bureau TERRA G.O. sàrl sous réf. 2025031BOWA, relatif aux parcelles cadastrales 1236, 1237/2172, 1238/2173, 1239/1664, 1242/2806, 1254/1350, 1243/1666, 1246/2948, 1285/2808 et 1285/2950, section BB de Rolling/Assel, commune de Bous-Waldbredimus.

08) a approuvé à l'unanimité le projet de morcellement, établi en date du 11 avril 2025 par l'Administration du Cadastre et de la Topographie sous référence 228357, relatif aux parcelles cadastrales 1202/5084, 1202/5085, 1202/5086 et 1202/4874, toutes inscrites au cadastre de la commune de Bous-Waldbredimus, section BC d'Erpeldange.

09) a approuvé à l'unanimité le programme annuel d'amélioration et de mise en état de la voirie rurale et de la voirie viticole pour l'année 2026 tel qu'il a été proposé par le collège échevinal, reprenant les chemins ruraux au lieu-dit « Scheierhueschtert » à Waldbredimus et au lieu-dit « Schall – Op der Heed » à Erpeldange.

10.1) a décidé à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrale 2389 section BA de Bous au lieu-dit « rue des Romains.

10.2) a décidé à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles cadastrales 559/4969, section WA de Waldbredimus, lieu-dit « rue de Trintange », 559/4970, section WA de Waldbredimus, lieu-dit « rue de Trintange », 559/4971, section WA de Waldbredimus, lieu-dit « rue de Trintange » et 560/3663, section WA de Waldbredimus, lieu-dit « rue Principale.

10.3) a décidé à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrale 1267/4797 de la section WB de Trintingerthal, lieu-dit « rue de l'Eglise ».

10.4) a décidé à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles cadastrales 1284/1582, section BB de Rolling et Assel, lieu-dit « A Breedent », 1284/2226, section BB de Rolling et Assel, lieu-dit « A Breedent », 1284/2227, section BB de Rolling et Assel, lieu-dit « A Breedent », 1304/1623, section BB de Rolling et Assel, lieu-dit « A Breedent » et 1307/1290, section BB de Rolling et Assel, lieu-dit « A Breedent ».

10.5) a décidé à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrale 1308/2886, section BB de Rolling et Assel, lieu-dit « Suebelfeld ».

11) a approuvé à l'unanimité des modifications du budget extraordinaire de l'année 2025 relatives au financement du réaménagement de la traversée de Bous, à l'installation d'une surveillance des niveaux des cours d'eau et à la transformation de la maison Bintener à Waldbredimus en centre culturel.

12) a approuvé à l'unanimité l'acte N° 433/2025 dressé en date du 13 juin 2025 par Me Sandy Dostert, notaire de résidence à Bettembourg, relatif à la cession de deux parcelles de trottoirs dans la rue de Mondorf à Erpeldange, cession laquelle se fait en application de la convention du plan d'aménagement particulier « Rue de Mondorf 56-60 ».

13) a décidé à l'unanimité d'accorder à Mme Marie-Louise Kутten d'Ersange une concession temporaire pour une tombe sur une durée de trente ans au cimetière de la commune de Bous-Waldbredimus à Trintange.

14) a décidé à l'unanimité d'accorder un don de 1.500.-€ à l'association « Frëndeskreess Kamerun » pour le financement de deux salles de classes à l'école « Trintange Sainte Marie à SOA » au Cameroun.

15) a approuvé à l'unanimité diverses déclarations de recettes.

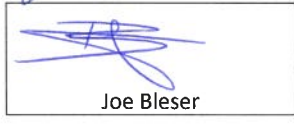
16) a pris note des informations du collège échevinal portant sur

- une réunion d'information sur le recrutement éventuel d'un agent municipal
- l'organisation d'un Afterwork lequel aura lieu le 12 septembre 2025 au Centre culturel à Erpeldange

a pris note de diverses interpellations de conseillers portant sur

- la réalisation du « Generatiounenparcours » dans le cadre de laquelle des droits de passages sont à demander auprès de propriétaires de certains tronçons de l'itinéraire
- l'état du pont « Kierchepad » à Bous dont une réparation s'impose.
- l'établissement d'un plan reprenant les différentes phases des projets d'envergures du développement du centre de Waldbredimus, plan lequel est en cours d'élaboration.
- la remise en peinture des portes du cimetière de Trintange.
- la reprise des travaux de construction des dix logements à coûts modérés dans la Montée des Vignes à Bous, ceci après le séchage et la réfection des murs extérieurs.
- l'évaluation d'espèces rares sur des terrains privés dans le cadre du Pacte Nature.
- la mise en conformité au niveau sécurité et sortie de secours du centre culturel d'Erpeldange.

Le Conseil communal :

 Antonio Da Costa Araujo	 Marc Schons	 Dries D'Exelle	 Jean-Claude Ruppert
 Netty Kill	 Mireille Braun	 Jos Muller	 Alain Thill
 Louis Oberhag	 Joé Beissel	 Joe Bleser	